

ACQUISITION Onze voyageurs s'emparent d'agences Thomas Cook France



Tourisme

Actifs de Thomas Cook France

CA nc

Localisation Ile-de-France

Début octobre, Thomas Cook France avait été placé en redressement judiciaire, dans le sillage de la faillite de sa maison mère britannique. Le 6 novembre, une quinzaine d'offres avaient été déposées au tribunal de commerce de Nanterre. Puis, au fil des jours, le « pool » de candidats à la reprise s'est quelque peu réduit – on notera d'ailleurs ici que l'offre portée par le management avait été abandonnée, faute d'avoir pu réunir les financements nécessaires. Thomas Cook France aurait donc dû attendre

jusqu'au 28 novembre pour être fixé sur son sort. A cette date, le TC de Nanterre a désigné onze voyageurs pour reprendre les 149 des 174 agences concernées par la procédure. Mais l'essentiel des actifs, à savoir 141 agences Thomas Cook et Aquatour, échoit à un consortium réunissant Marietton Développement-Havas Voyages (épaulé capitalistiquement par Certares, Bpifrance et AfricInvest depuis plus d'un an), le groupe breton Salaün Holidays, Karavel-Promovacances (soutenu par Equistone depuis mars 2018) Navitour Voyages-Sainte Claire et enfin Le Vacon. En revanche, le tour-opérateur Jet Tours, qui seule l'offre du management prévoyait d'inclure dans sa proposition de rachat, reste sur le carreau, faute de repreneurs. Elle représentait pourtant la moitié du chiffre d'affaires de l'ensemble. Toutefois, *Les Echos* (maison mère de *Capital Finance*)



souligne que la marque Jet Tours, ainsi que certains autres actifs immatériels, devrait tomber dans l'escarcelle du GIE Asha, centrale d'achats co-détenue par Havas Voyages et Selectour Afat et constituée en 2011. A fin septembre, Thomas Cook France revendiquait un chiffre d'affaires brut consolidé de 750 M€ (dont 380 M€ liés à son activité distribution, c'est-à-dire aux agences). *Le Monde* rapporte que sur la période 2016-2018 les pertes

s'étaient creusées à hauteur de 80 M€. Le rapatriement des voyageurs et les diverses indemnités en lien avec les déboires de sa maison mère début septembre lui auraient coûté 45 M€, dixit le quotidien. Pour mémoire, le chinois Fosun, premier actionnaire du britannique Thomas Cook au moment de sa sortie de route, a annoncé le 1^{er} novembre avoir repris la marque éponyme, ainsi que les marques Casa Cook et Cook's Club. E.D.

Conseils juridiques Havas Voyages: Dentons (Audrey Molina, Gwenaëlle de Girval); **Charles SAS:** Weil Gotshal (Jean-Dominique Daudier de Cassini, Joséphine Maire); **Navitour Sainte Claire:** Michaël Beulque; **Coach & Travel:** Cabinet Carcreff (Aurélien Baudron); **Esprit de Voyages:** LMT Avocats (Arnaud Bourdon); **SN Agences:** Luc Moreau; **Servotel Originale, Brocs Voyages et Voyages d'Affaires, Citra Voyages:** Astrup Avocats (Géraldine Astrup) • **Conseils cible financier:** Eight Advisory (Sari Maalouf, Benoît Melin, Camille Armingaud); **juridiques:** Bremond & Associés (Virginie Verfaillie, Philippe Huntziger), Latournerie Wolfrom (Marie-Hélène Tonnellier) • **Administrateurs judiciaires:** FHB (Hélène Bourbouloux, Charlotte Fort, Henri Locqueville), Thevenot Partners (Hélène Charpentier) • **Mandataires judiciaires:** BTSG (Marc Sénéchal), SELARL C. Basse (Christophe Basse)

Extrait de *La lettre des juristes d'affaires* n°1424 du 9 décembre 2019

Coup de projecteur

Neuf cabinets sur la reprise de Thomas Cook France

Le 28 novembre dernier, le tribunal de commerce de Nanterre a désigné 11 repreneurs pour le voyageur Thomas Cook France. L'offre retenue concerne 149 des 174 agences concernées par le redressement judiciaire, 348 salariés (sur 685), soit près de 80 % de l'effectif du réseau de distribution et de l'activité groupes B to C, pour un prix de cession de 1 185 500 €. L'activité tour operator de Thomas Cook n'a en revanche pas été reprise. Neuf des onze repreneurs s'étaient regroupés en consortium afin de proposer des offres conjointes et permettre ainsi de sauver et pérenniser un maximum d'emplois. Il s'agissait d'Havas Voyages, SN Agences, Navitour Voyages, Charles SAS, Cati et Coach & Travel, Esprit de voyages, Servotel Originale, Brocs Voyage et Voyages d'Affaires, ainsi que Citra Voyages. **Dentons** Paris a conseillé Havas Voyages, avec **Audrey Molina**, associée, et **Gwenaëlle de Girval** en restructuring.

Weil Gotshal a assisté Charles SAS, avec **Jean-Dominique Daudier de Cassini**, associé, et **Joséphine Maire**. **Carcreff** a épaulé Coach & Travel, avec **Aurélien Baudron**, associé. **Beulque-Chelle** a représenté Navitour Sainte Claire, avec **Michaël Beulque**, associé. SN Agences était assisté par **Luc Moreau** associé du cabinet éponyme. **Cabinet Astrup Avocats** a conseillé Servotel Originale, Brocs Voyage et Voyages d'Affaires, ainsi que Citra Voyages, avec **Géraldine Astrup**, associée. **LMT Avocats** a épaulé **Esprit de Voyages**, avec **Arnaud Bourdon**, associé. **Bremond & Associés** a représenté Thomas Cook en restructuring, avec **Virginie Verfaillie**, associée, et **Philippe Huntziger** ainsi que **Latournerie Wolfrom Avocats** avec **Marie-Hélène Tonnellier**, associée en IP. **FHB** et **Thevenot Partners** sont intervenus en tant que co-administrateurs judiciaires. **BTSG** et **l'Etude Basse** étaient co-mandataires judiciaires. ■